

*Commission technique
intercantonale
PLAISIR*

**RAPPORT ANNUEL
2014**

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. ACTIVITES	4
2.1 HARMONISATION DES OUTILS	4
2.2 INDICATEURS MEDICAUX	5
2.3 ACCORD TRANSACTIONNEL / CSB	5
2.4 CONTRAT 2014-2015 AVEC EROS (PLAISIR® ET PLEX®)	5
2.5 SITE INTERNET DE LA CT	6
2.6 FORMATION PLEX	6
2.7 TRAITEMENT DES DONNEES PLAISIR®	6
2.8 RAFRAICHISSEMENT ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DES EVALUATRICES/TEURS	7
2.9 REVISION DES DECISIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE	7
3. COMPOSITION DE LA CT ET SEANCES	7
4. CONCLUSIONS	7
5. ANNEXES	8
ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DE LA CT EN 2014	9
ANNEXE 2: SYNTHESSES DES RESULTATS INTERCANTONAUX	10

FIGURES

Figure 2.1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées	6
Figure 6.1 : Nombre de lits pour 1000 habitants de plus de 65 ans – sans psychiatrie et établissements pour handicapés, selon les années – Cantons PLAISIR® et ensemble de la Suisse	10
Figure 6.2 : Evolution de la proportion des résidents des quatre cantons classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle », au 31 octobre, de 1999 à 2014 pour les principaux indicateurs de déficit	11
Figure 6.3 : Minutes soins nettes quotidiennes moyennes requises conformément à l'OPAS au 31.10 des années 1998 à 2014	11
Figure 6.4 : Distribution des résidents selon les 12 classes avec CSB, ensemble des cantons, par année	12
Figure 6.5 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons, données PLAISIR® - octobre 2014	14
Figure 6.6 : Répartition du nombre de résidents, par canton et par type de mission d'établissement – Représentation graphique, données PLAISIR® - octobre 2014	16
Figure 6.7 : Répartition du nombre de résidents, par type de mission d'établissement et par canton – Représentation graphique, , données PLAISIR® - octobre 2014	16
Figure 6.8 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre de 1998 à 2014	18
Figure 6.9 : Distribution des résidents de l'ensemble des établissements en 12 niveaux	22
Figure 6.10 : Temps moyen de soins requis du résident sans CSB (minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle	24
Figure 6.11 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis par chaque résident par catégorie de soins, de 1998 à 2014	26
Figure 6.12 : Heures soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident	28

TABLEAUX

Tableau 2.1: Nombre de formations effectuées selon les cantons	7
Tableau 6.1 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2013 au 31.10 2014, selon les cantons	10
Tableau 6.2 : Proportion de résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS, entre deux mois d'octobre consécutifs de 2003 à 2014 (sans CSB)....	12
Tableau 6.3 : Synthèse – Ensemble des établissements	13
Tableau 6.4 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons, données PLAISIR® - octobre 2014	14
Tableau 6.5 : Répartition du nombre de résidents par canton et par type de mission d'établissement, données PLAISIR® - octobre 2014.....	15
Tableau 6.6 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences	17
Tableau 6.7 : Distribution par classe X12 (avec CSB).....	20
Tableau 6.8 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements.....	23
Tableau 6.9 : Minutes soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen	25
Tableau 6.10 : Heures soins requises en moyenne par résident, par jour et par année	27
Tableau 6.11 : Taux de couverture en lits d'EMS utilisant PLAISIR® (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2014...	29
Tableau 6.12 : Nombre de résidents évalués avec PLAISIR par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2014 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)	30
Tableau 6.13 : Nombre de sorties (départs et décès) et durée moyenne de séjour des résidents sortis (toute la population).....	32

1. Introduction

Comme indiqué dans le rapport précédent, l'année 2014 est une année de transition, entre les précédentes marquées par l'introduction du nouveau régime de financement des soins et l'année 2015 qui verra l'introduction de l'outil PLEX. Année de transition également puisque le litige relatif aux CSB (communication au sujet du bénéficiaire) n'est pas tranché.

L'année 2014 a essentiellement été marquée par la formation des évaluateurs à l'outil PLEX.

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours de l'année 2014.

2. Activités

2.1 Harmonisation des outils

Le groupe de travail "Harmonisation des outils d'évaluation de la charge en soins" s'est réuni plusieurs fois, de même que son bureau, sous la présidence de Monsieur Tiziano Liniger. C'est aussi le cas du comité de pilotage présidé, lui, par Monsieur Bruno Furrer de l'OFSP.

Ce groupe de travail (GT) a été institué pour tenter de garantir que les trois outils d'évaluation de la charge en soins produisent des résultats compris dans une fourchette de 5%, malgré :

- les conceptions très différentes des outils;

- les différences intercantionales importantes dans les solutions de soins mises en œuvre pour des besoins identiques (importance relative des soins à domicile, des établissements médico-sociaux et des services psychogériatriques hospitaliers);

- l'observation ces dernières années que la sévérité des atteintes des personnes admises dans les EMS s'accroît partout en Suisse.

Les adaptations des outils conçues pour remplir cet objectif doivent en outre garantir la neutralité du coût des soins à charge des assureurs maladies entre l'année précédant l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le nouveau régime de financement des soins du 13 juin 2008 et l'année suivante .

A la fin de l'année, un consensus se dégage autour d'un projet de mesures simultanées de la charge en soins avec les trois outils d'évaluation. Le financement doit impérativement être paritaire (Curaviva, CDS, OFSP).

Le 20 novembre 2014, l'assemblée plénière de la CDS décide de ne pas financer cette comparaison objective des outils, mettant ainsi également un terme aux efforts visant à résoudre le conflit au sujet des "temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB)" entre les assureurs membres de santesuisse et les EMS utilisant l'évaluation PLAISIR.

Le retrait de la CDS du financement tripartite du projet entraîne aussi le retrait de santesuisse.

Après cette décision, le groupe projet aura encore une rencontre début 2015 et cherchera une solution qualitative sans succès réel.

2.2 Indicateurs médicaux

La CP-PLAISIR prend connaissance avec satisfaction du Rapport final du groupe projet du 30 juin 2014. La CT fait part de nombreuses remarques et explique les caractéristiques de l'outil PLAISIR qui le rendent peu approprié pour le relevé des indicateurs. Un outil associé serait plus pertinent.

Les cantons et les associations cantonales sont invités dans une large consultation à se prononcer sur le projet avant le 30 septembre 2014. Le projet est fraîchement accueilli avec de nombreuses critiques sévères.

Le comité choisi alors de mettre en route un projet pilote évaluant l'application pratique, l'interprétabilité des résultats, l'effet de l'outil d'évaluation sur les indicateurs, les propriétés statistiques, le processus complet évaluation-publication de résultats et le feedback aux institutions.

Cinq indicateurs sont choisis pour ce test pilote.

2.3 Accord transactionnel / CSB

Aucune solution sur le fond n'ayant été trouvée au sujet des CSB (communications au sujet du bénéficiaire) et aucune décision de justice n'ayant réglé définitivement le litige dans l'intervalle, l'accord transactionnel conclu entre les cantons et plusieurs assureurs en vigueur en 2013 a été reconduit en 2014. Pour rappel, ces prestations de communication étaient précédemment incorporées au temps de soins au moment du calcul de la dotation avec une durée constante pour tous les résidents¹; ce temps était financé partiellement par les assureurs-maladie car il était implicitement pris en considération lors des négociations tarifaires. Ces prestations ont été ajoutés en 2011 au temps de soins communiqué à l'assureur LAMal avec une durée proportionnelle au temps de soins.

Plusieurs procédures sont en cours dans les cantons pour prétendre au remboursement des CSB auprès des assureurs non-signataires de l'accord transactionnel.

2.4 Contrat 2014-2015 avec EROS (PLAISIR® et PLEX®)

Le contrat-cadre conclu entre les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud et EROS a été renouvelé au début de l'année 2014, et il porte sur les années 2014 et 2015.

Dans ce contrat est prévue l'introduction de PLEX au 1^{er} janvier 2015. Cette nouveauté a comme objectif, à la demande des assureurs, de pouvoir disposer de l'évaluation des besoins en soins de tous les résidents, quelques jours après leur entrée en EMS. Elle permettra ainsi d'éliminer les forfaits d'attente et autres solutions cantonales mises en place pour les séjours sans évaluation PLAISIR (courts séjours, décès, etc); de plus, la base de données fournie par EROS intégrera ces séjours auparavant non évalués et donnera en conséquence une vision plus complète des séjours en EMS.

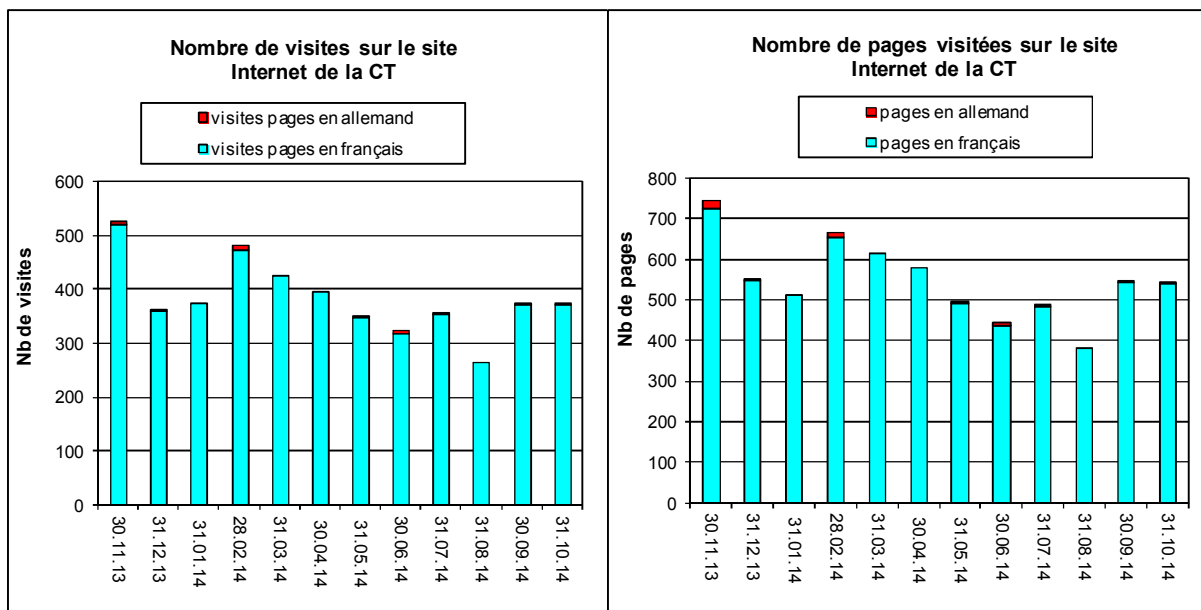
L'organisation des formations PLEX qui se sont déroulées sur fin 2014 et début 2015 s'est avérée complexe et a nécessité un grand investissement de toutes les parties (associations d'EMS et EMS, ISE et CT, EROS). Voir aussi point 2.6.

¹ 11.5 minute par personne et par jour sauf dans le canton de Vaud qui tenait déjà compte du temps de soins des résidents

2.5 Site Internet de la CT

Le recours au site internet de la CT www.isesuisse.ch/ct-plaisir est resté stable².

Figure 2.1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées



(Source : ISE)

2.6 Formation PLEX

301 formations PLEX ont été suivies dans les cantons et 6 par des indépendants en 2014.

Canton	Nb de formations
Vaud	184
Jura	13
Neuchâtel	34
Genève	70
Total	301

Les indépendants	Nb de formations
ISE	1
Jura	1
Assureurs	4
Total	6

2.7 Traitement des données PLAISIR®

Voir le site Internet : <http://www.ctplaisir.ch>.

² Ce site n'existe plus ; il est remplacé dès le 01.01.2016 par <http://www.ctplaisir.ch>

2.8 *Rafraîchissement et formation complémentaire des évaluateurs/teurs*

La formation des évaluateurs PLAISIR® se poursuit aux mêmes rythmes que les années précédentes.

Tableau 2.1: Nombre de formations effectuées selon les cantons³

Canton	Nb d'évaluateurs formés en 2014	Nb de rafraîchissements en 2014**	Nb de personnes formées entre 1997 et 2013***	Cumul 1997-2014
Genève	9	1	226	236
Jura	4	0	26	30
Neuchâtel	7	0	168	175
Vaud	4	2	299	305
Autres*			10	10
Total	24	3	729	756

* Les Cèdres (NE)

** pour d'anciennes évaluateurs

*** y.c rafraîchissements

(Source : Tableaux de bord ISE)

2.9 *Révision des décisions de la Commission technique*

En 2014, la Commission technique s'est attachée à mettre à jour la totalité de ses décisions, principalement en lien avec l'introduction de PLEX au 1.1.2015. De nombreuses décisions ont également été supprimées, soit que leur contenu n'était plus d'actualité, soit que ce contenu a été reporté dans les décisions révisées.

Pour mémoire, ces décisions ont pour but une utilisation cohérente et semblable de l'outil PLAISIR sur tous les sites utilisateurs des quatre cantons.

3. Composition de la CT et séances

Madame Camille Molnarfi-Villegas a été remplacée en cours d'année par Madame Rachel Rizzotto, pour le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), Genève.

La Commission s'est réunie quatre fois en composition plénière et à quelques reprises en composition restreinte.

4. Conclusions

Au cours de cette année de transition la CT a rempli son mandat, tout en étant occupée par les sujets connexes de l'harmonisation des outils, des indicateurs médicaux, des CSB et de l'introduction de PLEX, sujets récurrents liés à des impératifs externes ou de financement.

Pour la Commission technique intercantonale

Yves Grosclaude
Président

³ Rafraîchissement : formation permanente pour évaluateurs déjà formés – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre.

5. Annexes

Annexe 1: Liste des membres de la CT en 2014

Représentants cantonaux :

Madame Sophie Chevrey-Schaller, Économiste, Service de la santé publique, Delémont

Monsieur Yves Grosclaude, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel, président

Monsieur Blaise Martin, Médecin cantonal délégué, Direction générale de la santé, Genève

Monsieur Thierry Wolfrath, Économiste, Service de la santé publique, EMS, Lausanne

Experts :

Madame Carol Gay, Vice-présidente du comité exécutif de l'AVDEMS, Pully, Directrice de l'EMS le Marronnier, Lutry

Madame Geneviève Stucki, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève

Madame Camille Molnarfi-Villegas, remplacée en cours d'année par Madame Rachel Rizzotto, Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), Genève

Monsieur Dominique Buffalo, Représentant de l'Association jurassienne des institutions pour personnes âgées (AJIPA), Directeur, Résidence les Pins, Vicques, dès début octobre

Monsieur François Berret, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy

Monsieur Serge Keller, Représentant de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA), Directeur, Home Mon Foyer, Dombresson

Monsieur Philippe Udriet, Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA), Directeur, Résidence La Colombe, Colombier

Monsieur Stéphane Chevalier, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Économiste, Pully

Invité permanent :

Monsieur Camille-Angelo Aglione, Secrétaire romand du Domaine spécialisé personnes âgées, Curaviva, Berne.

Observateur :

Monsieur Yves Martignoni, Service de la santé publique du canton du Valais, Sion.

Secrétariat :

*Feu Monsieur Jean-Claude Rey,
Chef de projet, Institut de santé et d'économie (ISE), Lausanne*

*Madame Silvia Devidal,
Collaboratrice technique, Institut de santé et d'économie (ISE), Lausanne*

EROS :

Monsieur le professeur Charles Tilquin, EROS, Montréal, Québec

Monsieur Renaud Tilquin, Directeur, EROS, Montréal, Québec

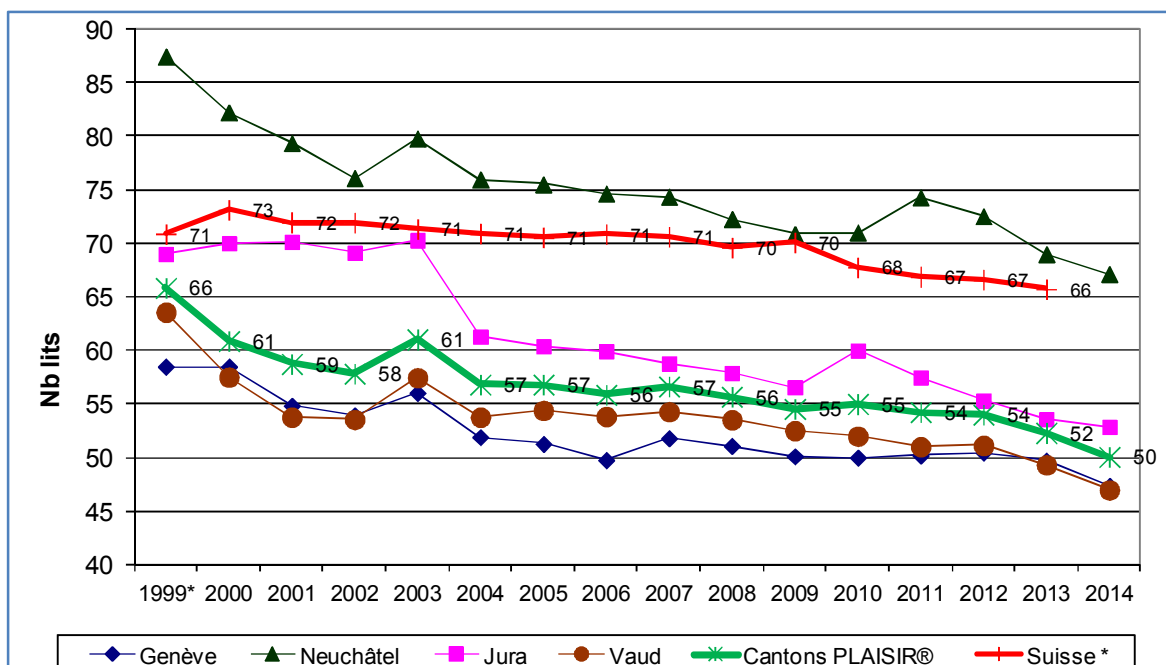
Annexe 2: Synthèses des résultats intercantonaux

Tableau 6.1 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2013 au 31.10 2014, selon les cantons

Canton	Nb de lits autorisés en 2014* (différence par rapport à 2013)	Nb d'établissements participants 2014(différence par rapport à 2013)	Nb d'évaluations effectuées en 2014	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	3'815 (51)	52 (-1)	3'010	78.9%
Jura	752 (34)	13 (0)	605	80.5%
Neuchâtel	2'356 -(11)	60 (3)	1'986	84.3%
Vaud	6'483 (101)	142 (0)	5'560	85.8%
Tous	13'406 (175)	267 (2)	11'161	83.3%

* * Moyenne au 31.10.2014, tenant compte des fluctuations durant l'année

Figure 6.1 : Nombre de lits pour 1000 habitants de plus de 65 ans – sans psychiatrie et établissements pour handicapés, selon les années – Cantons PLAISIR® et ensemble de la Suisse



* Il n'y a pas encore de données au niveau suisse pour 2014
Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur d'environ 15 lits pour mille habitants dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent PLAISIR®.

Figure 6.2 : Evolution de la proportion des résidents des quatre cantons classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle », au 31 octobre, de 1999 à 2014 pour les principaux indicateurs de déficit

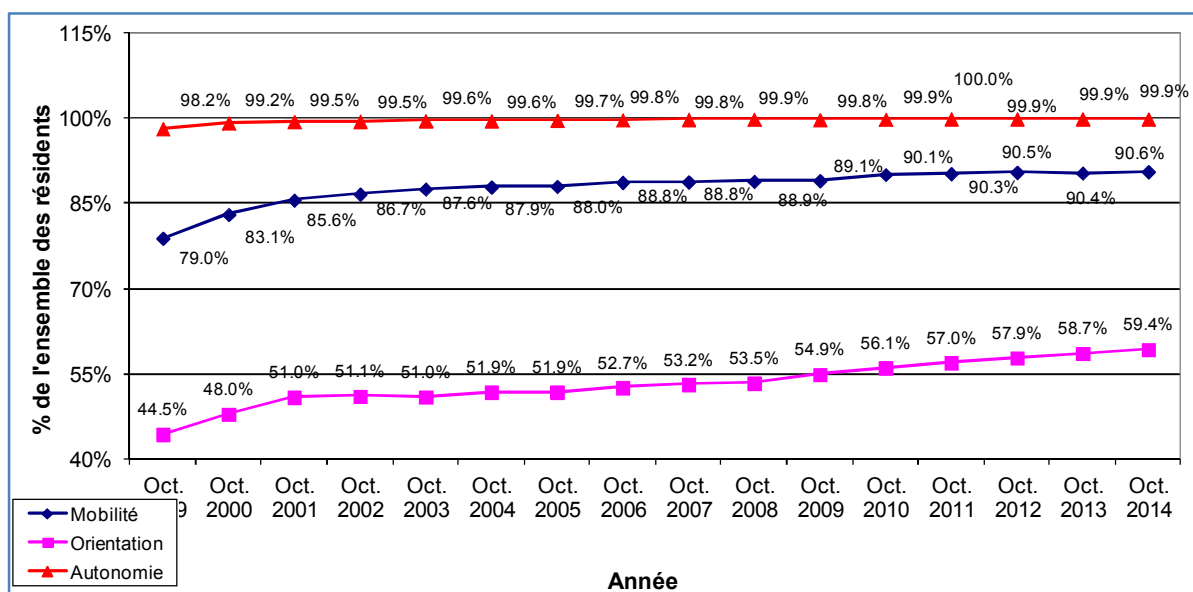
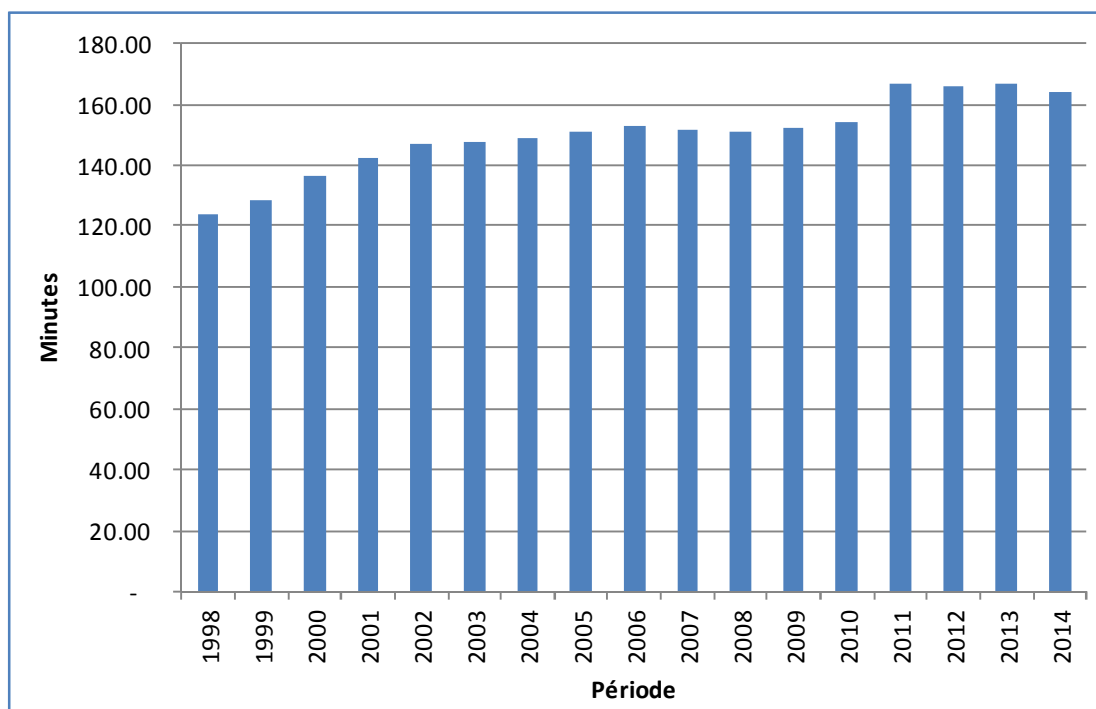


Figure 6.3 : Minutes soins nettes quotidiennes moyennes requises conformément à l'OPAS au 31.10 des années 1998 à 2014



Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS ne participe pas au financement des temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

Léger allègement intervenu en 2012 : il est dû en grande partie à une diminution des CSB prises en compte dans le temps de soins requis (selon accord avec les assureurs)

Figure 6.4 : Distribution des résidents selon les 12 classes avec CSB, ensemble des cantons, par année

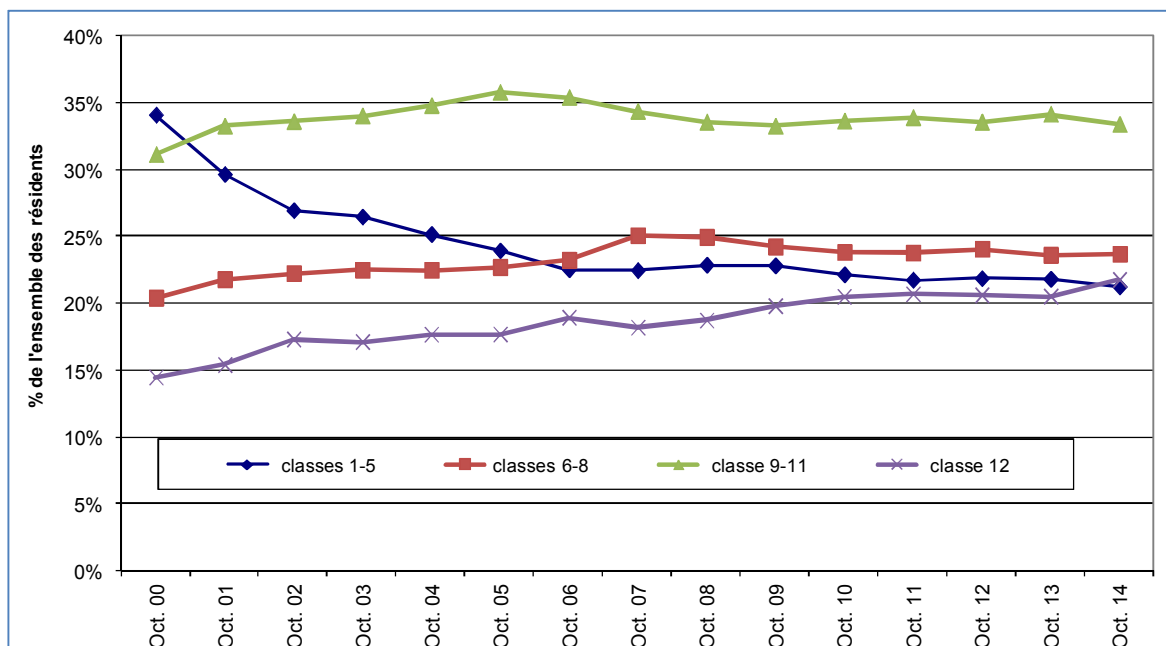
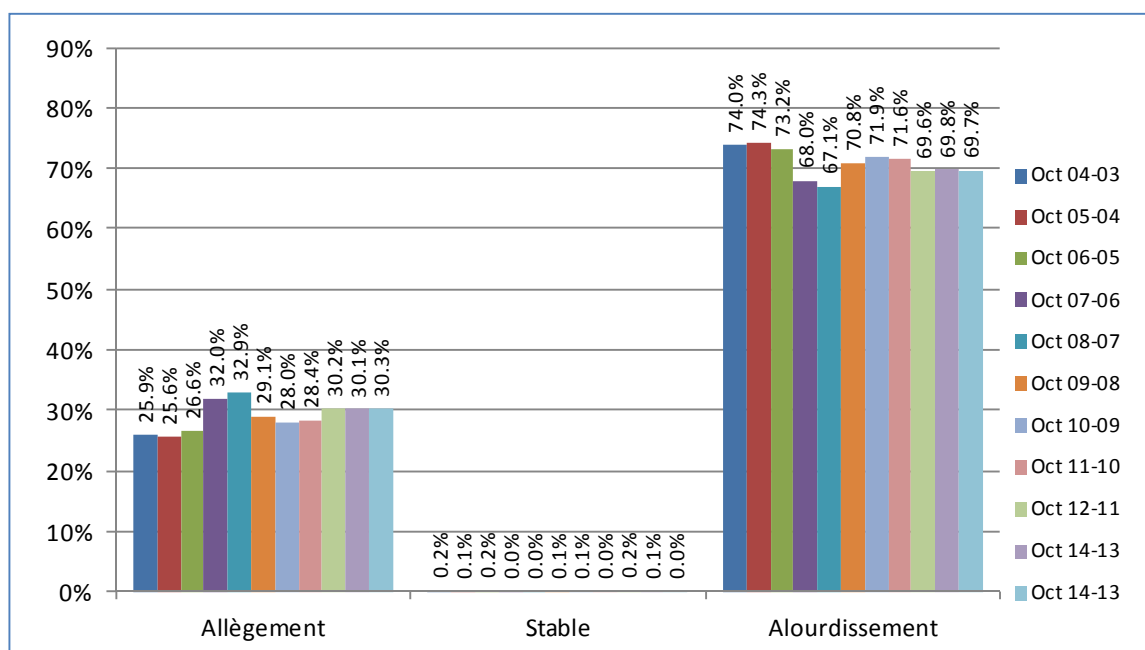


Tableau 6.2 : Proportion de résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS, entre deux mois d'octobre consécutifs de 2003 à 2014 (sans CSB)



Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS)

Afin que la comparaison entre les paires de périodes soit également pertinente pour les résidents dont une évaluation est antérieure au 1^{er} janvier 2011 et l'autre postérieure, les différences de temps ont été calculées sans CSB

Tableau 6.3 : Synthèse – Ensemble des établissementsSynthèse : ensemble des établissements Etat au 31.10.2014

	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3'731	86.2	82.9	3.3	74.5
JU	714	85.5	81.8	3.6	74.6
NE	2'212	82.2	78.1	4.1	70.9
VD	6'303	82.7	79.3	3.3	72.4
Tous	12'960	83.6	80.1	3.5	73.1

Synthèse : Ensemble des cantons selon les années /31 octobre

	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12'016	83.5	79.5	3.85	75
31.10.1999	11'606	83	79	3.8	75
31.10.2000	11'655	83	79	3.8	75
31.10.2001	11'578	83	80	3.8	75
31.10.2002	11'330	83	80	3.8	75
31.10.2003	11'361	83	80	3.7	75
31.10.2004	11'409	83	80	3.7	75
31.10.2005	11'577	83	80	3.7	75
31.10.2006	11'626	83.5	79.8	3.7	75
31.10.2007	11'721	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2008	11'927	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2009	12'130	83.5	80.0	3.5	74.8
31.10.2010	12'335	83.6	80.1	3.5	74.3
31.10.2011	12'647	83.7	80.2	3.5	73.8
31.10.2012	12'710	83.7	80.2	3.5	73.0
31.10.2013	12'750	83.6	80.1	3.5	73.1
31.10.2014	12'960	83.6	80.1	3.5	73.1

* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

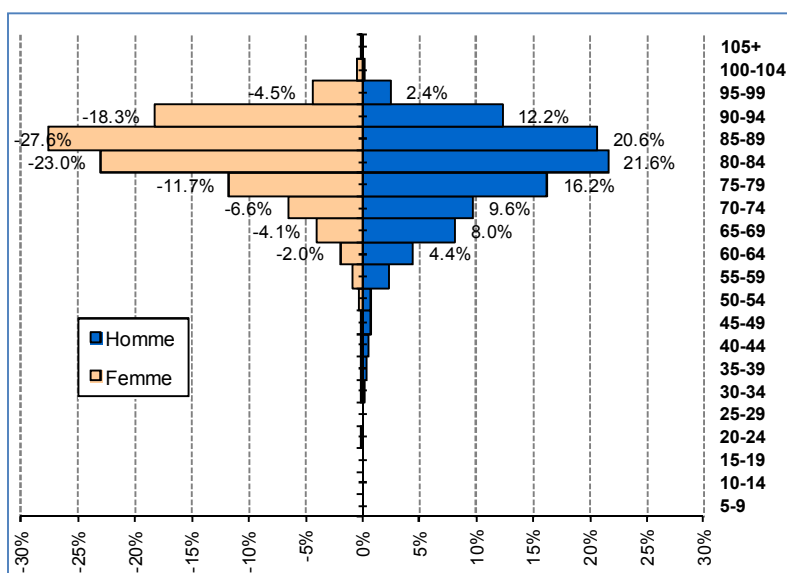
Remarques : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

**Jusqu'en octobre 2007, l'âge mentionné ci-dessus est l'âge « lors de l'évaluation ». Cela a pour conséquence que les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ». Dès octobre 2007, l'âge est calculé en fonction de la date à laquelle les données ont été produites, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment.

Tableau 6.4 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons, données PLAISIR® - octobre 2014
(sans les établ. pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés4)

Classes d'âge à l'admission	Tous					
	Femme		Homme		Total Tous	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
15-19	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
20-24	3	0.0%	0	0.0%	3	0.0%
25-29	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
30-34	2	0.0%	3	0.1%	5	0.0%
35-39	5	0.1%	9	0.3%	14	0.1%
40-44	15	0.2%	15	0.5%	30	0.2%
45-49	20	0.2%	22	0.7%	42	0.3%
50-54	39	0.4%	24	0.8%	63	0.5%
55-59	79	0.9%	68	2.2%	147	1.2%
60-64	183	2.0%	136	4.4%	319	2.6%
65-69	372	4.1%	247	8.0%	619	5.1%
70-74	602	6.6%	296	9.6%	898	7.3%
75-79	1'072	11.7%	499	16.2%	1'571	12.9%
80-84	2'108	23.0%	662	21.6%	2'770	22.7%
85-89	2'521	27.6%	634	20.6%	3'155	25.8%
90-94	1'672	18.3%	376	12.2%	2'048	16.8%
95-99	410	4.5%	73	2.4%	483	4.0%
100-104	45	0.5%	7	0.2%	52	0.4%
105+	1	0.0%	0	0.0%	1	0.0%
Total	9'149	100%	3'071	100%	12'220	100%

Figure 6.5 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons, données PLAISIR® - octobre 2014
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)



⁴ Ces établissements accueillent une population jeune

Tableau 6.5 : Répartition du nombre de résidents par canton et par type de mission d'établissement, données PLAISIR® - octobre 2014⁵

Missions	Vaud			Neuchâtel			Jura			Genève			Total des résidents par mission	% par mission
	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du		
Home médicalisé	3'968	38.4%	63.0%	1'981	19.2%	89.6%	659	6.4%	92.3%	3'731	36.1%	100.0%	10'339	79.8%
Unité hospitalière de psychogér. en hôp. général	33	100.0%	0.5%										33	0.3%
Home médicalisé spécialisé en gérontopsychiatrie	1'419	92.4%	22.5%	61	4.0%	2.8%	55	3.6%	7.7%				1'535	11.8%
Unité hospitalière - lits C	313	100.0%	5.0%										313	2.4%
Institution pour handicapés	67	54.0%	1.1%	57	46.0%	2.6%							124	1.0%
Etablissement pour traitements psychosociaux	503	81.7%	8.0%	113	18.3%	5.1%							616	4.8%
Total par canton	6'303	48.6%	100.0%	2'212	17.1%	100.0%	714	5.5%	100.0%	3'731	28.8%	100.0%	12'960	100.0%

⁵ Mission : Définitions élaborées selon les classifications OFS - Pour plus de détails, cf. site Internet www.ctplaisir.ch/ct-divers.html

Figure 6.6 : Répartition du nombre de résidents, par canton et par type de mission d'établissement – Représentation graphique, données PLAISIR® - octobre 2014

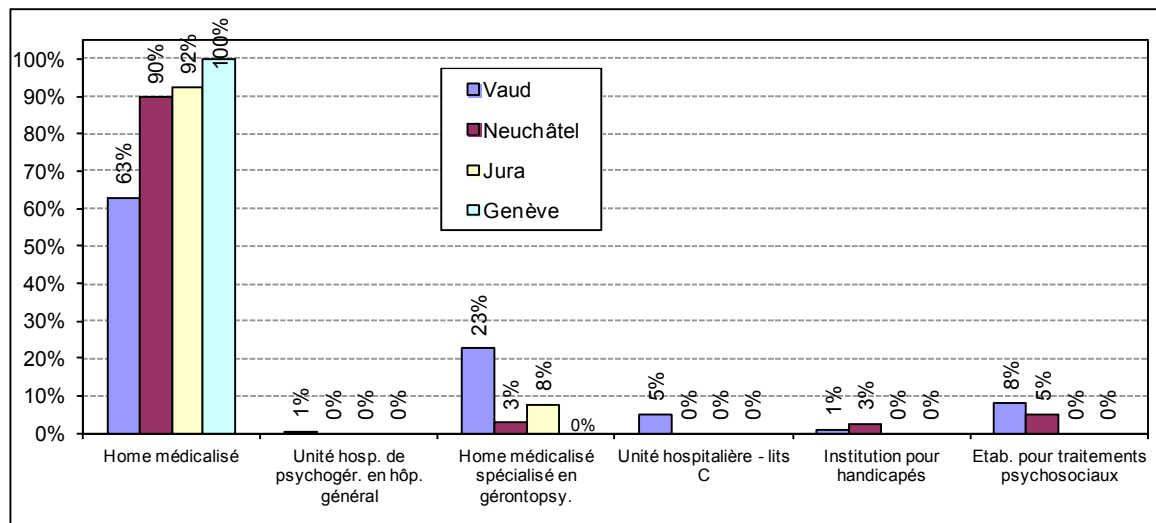


Figure 6.7 : Répartition du nombre de résidents, par type de mission d'établissement et par canton – Représentation graphique, données PLAISIR® - octobre 2014

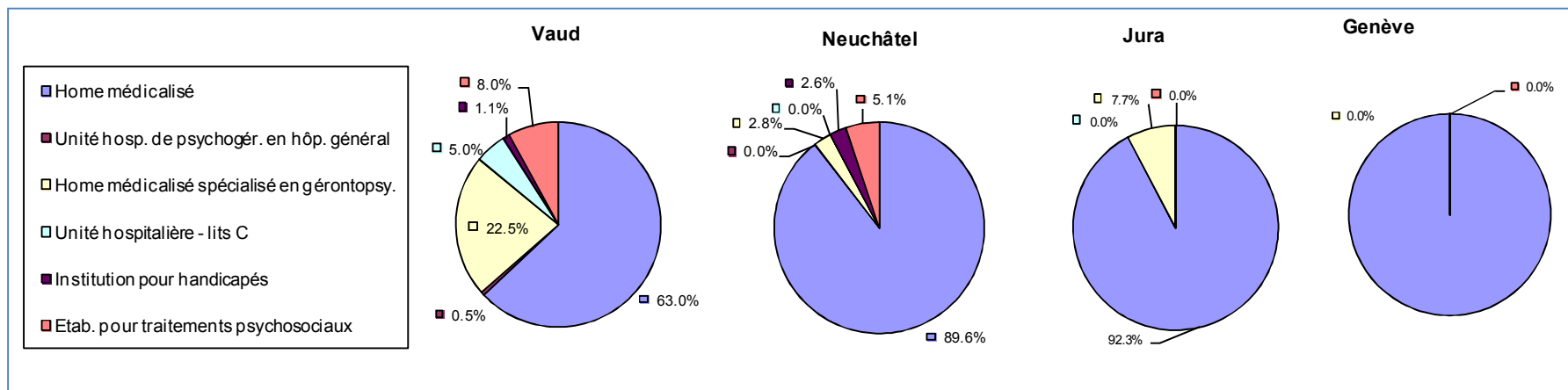
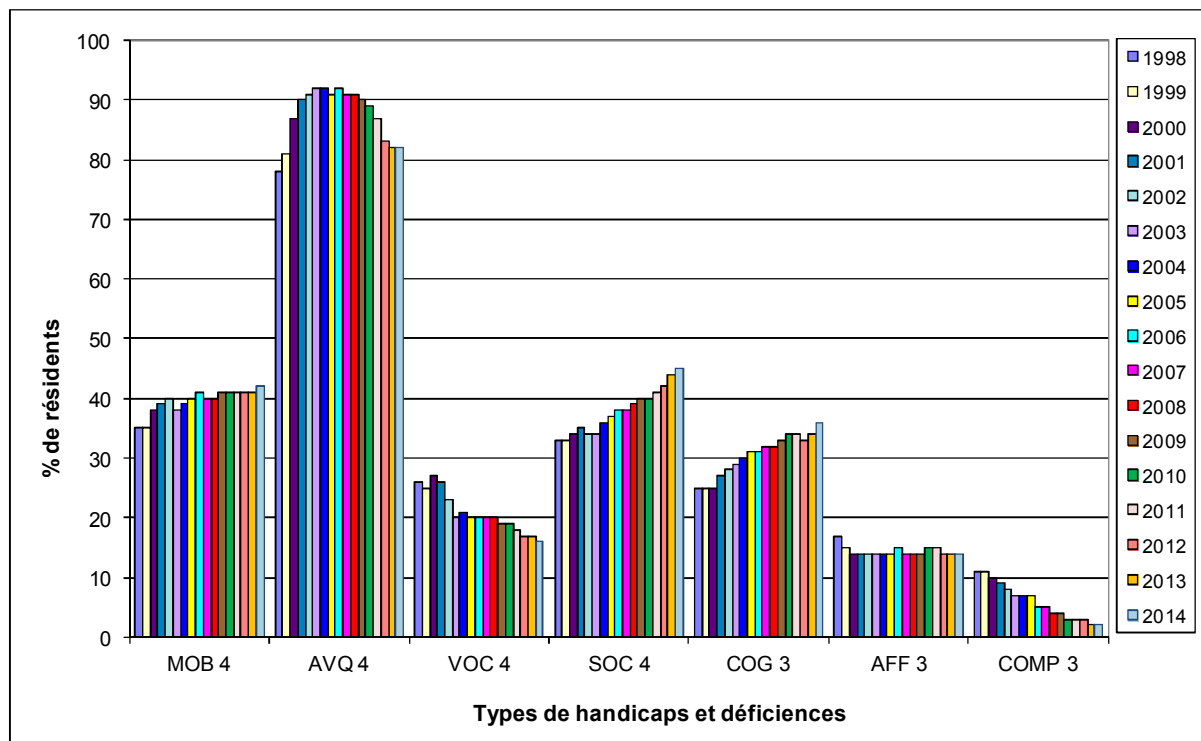


Tableau 6.6 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences

Synthèse : proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2014							
	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 4 ou 3) *						
	MOB 4	AVQ 4	VOC 4	SOC 4	COG 3	AFF 3	COMP 3
GE	44	82	18	45	38	16	3
JU	40	77	22	38	37	16	2
NE	36	76	13	34	26	11	2
VD	42	85	15	50	37	13	2

Figure 6.8 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre de 1998 à 2014



Légende

- MOB : Mobilité
- AVQ : Indépendance pour les actes de la vie quotidienne
- VOC : Vécu occupationnel
- SOC : Intégration sociale
- COG : Etat cognitif (mémoire récente, pensée, perception et attention)
- AFF : Etat affectif (pulsions, volonté et motivation, émotions, sentiments, humeurs)
- COMP : Comportement

Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficiéncia totale

NB: les niveaux de handicaps et déficiéncias ne sont pas comparables aux classes 1 à 8, définissant le degré de dépendance des résidents et leur charge en soins infirmiers

Le graphique 6.8 montre l'évolution de 1998 à 2014 des handicaps et déficiences des résidents due à leur vieillissement individuel et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions. La mobilité varie peu. Alors que le vécu occupationnel et le comportement s'améliorent, ainsi que l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne dès 2007, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

Tableau 6.7 : Distribution par classe X12 (avec CSB)

Distribution par classe des résidents (ensemble des établissements) (X/12)													Etat au 31.10.2014		
	nb. rés.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
GE	3731	0.0% 0	0.7% 25	6.2% 232	8.5% 318	8.3% 309	7.2% 267	6.6% 246	8.3% 311	10.2% 379	11.0% 411	10.7% 401	22.3% 832		
JU	714	0.0% 0	1.5% 11	9.9% 71	10.9% 78	5.0% 36	4.6% 33	4.9% 35	7.1% 51	9.2% 66	10.4% 74	12.0% 86	24.2% 173		
NE	2212	0.0% 1	0.4% 9	8.0% 176	9.9% 220	9.3% 205	8.5% 188	7.2% 159	8.5% 187	10.7% 237	10.0% 221	8.7% 193	18.8% 416		
VD	6303	0.0% 0	0.1% 7	2.8% 179	6.5% 412	7.3% 460	7.0% 444	7.8% 490	10.4% 657	12.4% 782	11.5% 722	11.9% 752	22.2% 1398		

Distribution par classe des résidents en % (ensemble des établissements) (X/12)													ENSEMBLE DES CANTONS selon les années		
	nb. rés.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
31.05.2011	12507	0.0% 1	0.5% 62	5.1% 636	8.2% 1031	7.5% 942	7.1% 888	7.5% 941	9.3% 1159	11.1% 1392	11.6% 1446	11.2% 1399	20.9% 2610		
31.10.2011	12647	0.0% 1	0.5% 65	5.2% 652	8.5% 1071	7.6% 958	7.2% 908	7.6% 960	9.0% 1135	11.0% 1392	11.5% 1457	11.3% 1434	20.7% 2614		
31.05.2012	12580	0.0% 1	0.5% 57	5.3% 661	8.6% 1076	7.5% 945	7.2% 911	8.0% 1001	8.9% 1116	10.7% 1340	11.7% 1475	11.0% 1386	20.8% 2611		
31.10.2012	12710	0.0% 1	0.5% 59	5.3% 674	8.3% 1050	7.8% 993	7.3% 928	7.9% 998	8.9% 1129	10.7% 1354	11.7% 1483	11.2% 1424	20.6% 2617		
31.05.2013	12654	0.0% 1	0.8% 52	7.5% 487	9.8% 642	7.7% 504	7.1% 466	7.3% 474	7.8% 509	9.7% 635	11.6% 758	10.0% 652	20.7% 1351		
31.10.2013	12750	0.0% 1	0.5% 58	5.1% 653	8.3% 1055	7.9% 1011	7.3% 935	7.6% 965	8.7% 1107	11.0% 1403	11.8% 1502	11.3% 1445	20.5% 2615		
31.05.2014	12752	0.0% 1	0.4% 53	4.8% 607	8.0% 1022	7.7% 987	7.3% 936	7.5% 951	9.4% 1194	11.2% 1424	11.4% 1448	11.2% 1434	21.1% 2695		
31.10.2014	12960	0.0% 1	0.5% 58	5.1% 653	8.3% 1055	7.9% 1011	7.3% 935	7.6% 965	8.7% 1107	11.0% 1403	11.8% 1502	11.3% 1445	20.5% 2615		

Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

En minutes de soins directs par jour

Niveau	Limites	Niveau	Limites
1]0-20]	7]121-140]
2]21-40]	8]141-160]
3]41-60]	9]161-180]
4]61-80]	10]181-200]
5]81-100]	11]201-220]
6]101-120]	12]221

Figure 6.9 : Distribution des résidents de l'ensemble des établissements en 12 niveaux OPAS (X/12) sur la base de leur temps de soins, y compris le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB), observé au 31 octobre, pour les années 2011 à 2014

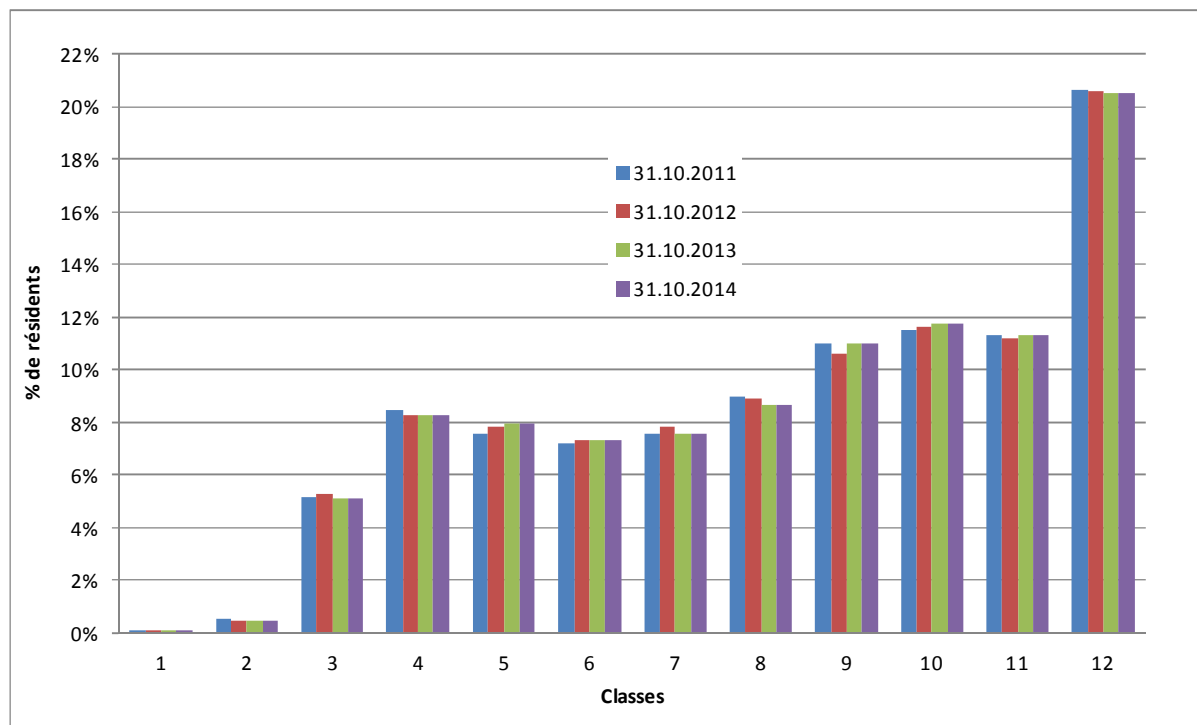
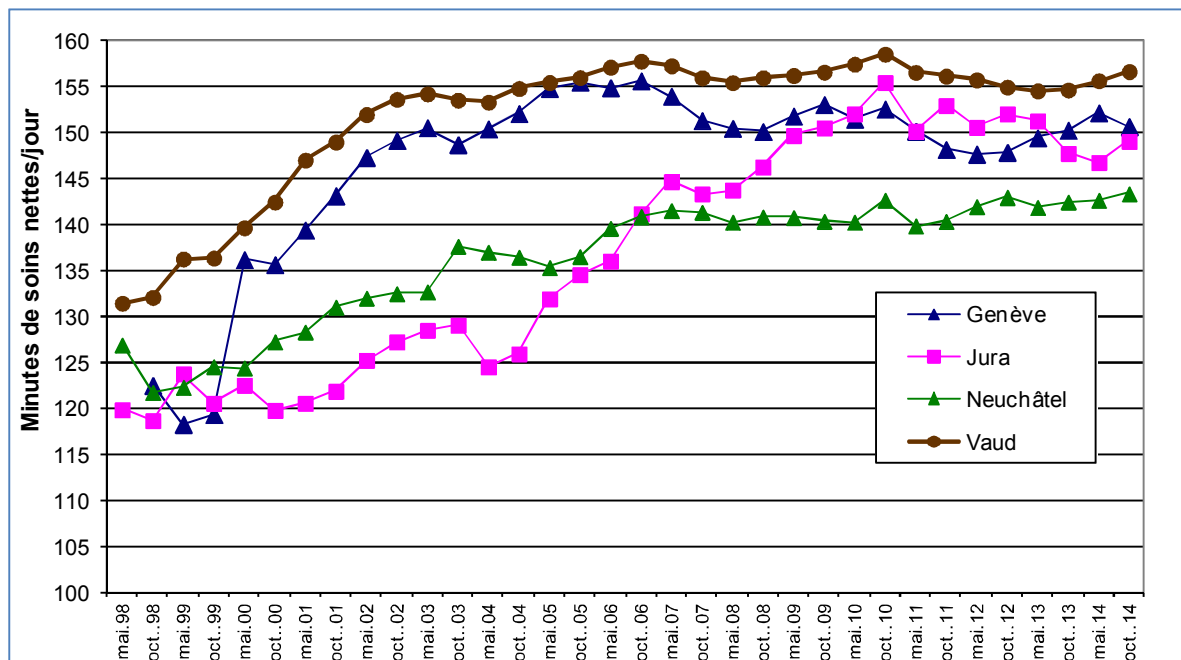


Tableau 6.8 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements.

Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2014							
	Poste ETP / rés.	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)				Classe X/8	Classe X/12**
		Total	de base	relationels*	techniques		
GE	0.65	2.8	1.9	0.4	0.3	6	9
JU	0.66	2.8	1.9	0.5	0.3	6	9
NE	0.63	2.6	1.7	0.5	0.3	6	8
VD	0.68	2.9	1.9	0.5	0.3	6	9

(Source : EROS) * Y compris CSB depuis 2011 - **Nouvelle classification depuis 2011

Figure 6.10 : Temps moyen de soins requis du résident sans CSB (minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle



(Source : EROS)

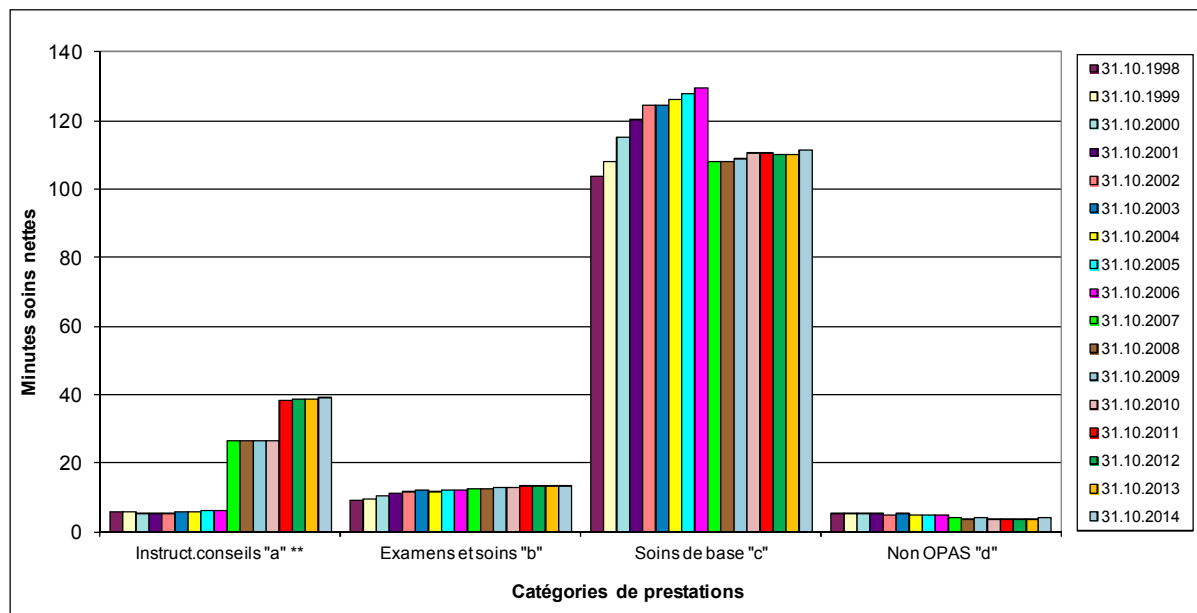
Remarque :

La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

Tableau 6.9 : Minutes soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen

Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS**) avec CSB depuis 2011								Etat au 31.10.2014
		Instruct. conseils a	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe X/8	Nb. rés.
GE	Min.	37.80	12.20	112.40	2.90	165.20	6	3'731
		22.88%	7.38%	68.04%	1.76%	100.0%		
JU	Min.	37.00	11.90	111.50	5.10	165.50	6	714
		22.36%	7.19%	67.37%	3.08%	100.0%		
NE	Min.	38.10	14.80	101.80	4.30	159.00	6	2'212
		23.96%	9.31%	64.03%	2.70%	100.0%		
VD	Min.	40.40	14.10	114.30	4.20	173.00	6	6'303
		23.35%	8.15%	66.07%	2.43%	100.0%		

Figure 6.11 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis par chaque résident par catégorie de soins, de 1998 à 2014



** la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

Tableau 6.10 : Heures soins requises en moyenne par résident, par jour et par année

Heures soins requises en moyenne par résident, par jour et par année - AVEC CSB (ensemble des résidents)						Etat au 31.10.2014
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
GE	par rés.	2.754	2.962	3.139	3.824	3731
	24 heures	10'275.2	11'051.2	11'711.6	14'267.3	
	365 jours	3'750'438.5	4'033'696.0	4'274'737.3	5'207'580.6	
JU	par rés.	2.758	2.967	3.144	3.830	714
	24 heures	1'969.2	2'118.4	2'244.8	2'734.6	
	365 jours	7'18'762.4	7'73'229.9	8'19'357.8	9'98'136.3	
NE	par rés.	2.650	2.858	3.029	3.690	2212
	24 heures	5'861.8	6'321.9	6'700.1	8'162.3	
	365 jours	2'139'557.0	2'307'492.0	2'445'554.0	2'979'232.2	
VD	par rés.	2.883	3.091	3.276	3.991	6303
	24 heures	18'171.5	19'482.6	20'648.6	25'155.3	
	365 jours	6'632'615.4	7'111'139.1	7'536'749.2	9'181'674.6	

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011

ETP: Equivalent temps plein

HSP: heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST: heures-soins travaillées : HSP + pauses

HSR: heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences

Remarque : dans ce tableau 6.10 le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de la **lourdeur de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales

Figure 6.12 : Heures soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident

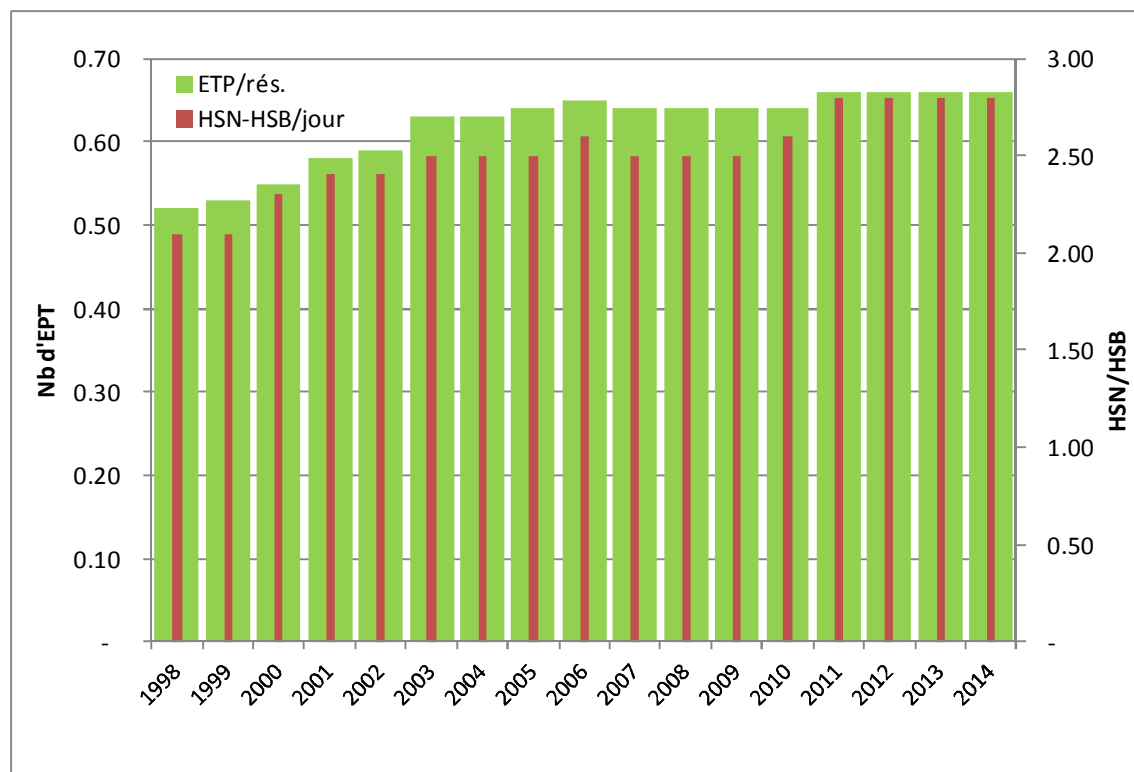


Tableau 6.11 : Taux de couverture en lits d'EMS utilisant PLAISIR® (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2014

	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65 ans ou plus
Genève	3'732	7.8	47.3
Neuchâtel	2'191	12.4	67.1
Jura	752	10.4	52.9
Vaud	5'808	7.6	47.0
Ensemble	12'483	8.4	50.1

Tableau 6.12 : Nombre de résidents évalués avec PLAISIR par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2014 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	88	620	1'611	1'412	3'731
Population résidente permanente (2)	398'565	55'838	18'600	4'382	477'385
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.022%	1.110%	8.661%	32.22%	0.782%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.4%	16.6%	43.2%	37.8%	100.0%
Nombre de lits reconnus				Nombre de lits reconnus	3'732
Représentativité PLAISIR				Représentativité PLAISIR (%)	100%

Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	77	392	875	698	2'042
Population résidente permanente (2)	144'694	22'760	7'996	1'877	177'327
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.053%	1.722%	10.943%	37.187%	1.152%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3.8%	19.2%	42.9%	34.2%	100.0%
Nombre de lits reconnus				Nombre de lits reconnus	2'191
Représentativité PLAISIR				Représentativité PLAISIR (%)	93%

(1) Source : EROS, Donnée PLAISIR, état au 31 octobre 2014

(2) Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2014

Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	15	143	324	232	714
Population résidente permanente (2)	58'184	10'080	3'419	727	72'410
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.026%	1.419%	9.476%	31.912%	0.986%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.1%	20.0%	45.4%	32.5%	100.0%

Nombre de lits reconnus	Nombre de lits reconnus	752
Représentativité PLAISIR	Représentativité PLAISIR (%)	95%

Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	118	1'086	2'536	1'993	5'733
Population résidente permanente (2)	637'834	88'258	28'632	6'722	761'446
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.019%	1.230%	8.857%	29.649%	0.753%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.1%	18.9%	44.2%	34.8%	100.0%

Nombre de lits reconnus	Nombre de lits reconnus	5'808
Représentativité PLAISIR	Représentativité PLAISIR (%)	99%

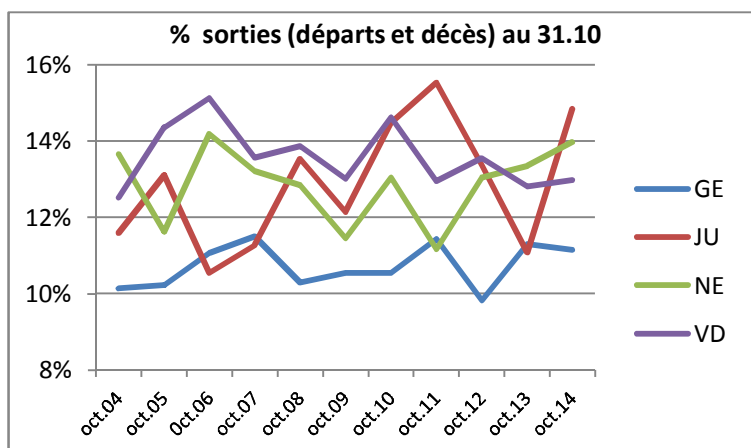
Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	298	2'241	5'346	4'335	12'220
Population résidente permanente (2)	1'239'277	176'936	58'647	13'708	1'488'568
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.024%	1.267%	9.116%	31.624%	0.821%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.4%	18.3%	43.7%	35.5%	100.0%

Nombre de lits reconnus	Nombre de lits reconnus	12'483
Représentativité PLAISIR	Représentativité PLAISIR (%)	98%

Tableau 6.13 : Nombre de sorties (départs et décès) et durée moyenne de séjour des résidents sortis (toute la population)

	1.11.03-31.05.04	1.06.04-31.10.04	1.11.04-31.05.05	1.06.05-31.10.05	1.11.05-31.05.06	1.06.06-31.10.06	1.11.06-31.05.07	1.06.07-31.10.07	1.11.07-31.05.08	1.06.08-31.10.08	1.11.08-31.05.09	1.06.09-31.10.09	1.11.09-31.05.10	1.06.10-31.10.10	1.11.10-31.05.11	1.06.11-31.10.11	1.11.11-31.05.12	1.06.12-31.10.12	1.11.12-31.05.13	1.06.13-31.10.13	1.11.13-31.05.14	1.06.14-31.10.14	
	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	
GE																							
Nb décès	552	305	528	308	557	331	517	343	516	313	545	334	556	350	565	331	652	324	691	370	599	390	
Nb départs	23	16	27	15	36	14	48	25	22	31	26	23	42	17	37	81	44	33	49	39	29	26	
% sortis/ total des résidents*	18.2%	10.1%	17.7%	10.2%	18.9%	11.1%	18.2%	11.5%	16.4%	10.3%	17.0%	10.6%	17.5%	10.5%	17.1%	11.4%	19.3%	9.8%	20.7%	11.3%	17.3%	11.1%	
DMS**/années	4.3	3.3	3.8	3.5	3.3	3.5	3.5	3.3	3.6	3.4	3.7	3.3	3.2	3.1	3.4	3.7	3.4	3.6	3.2	3.5	3.2	3.3	
JU																							
Nb décès	117	66	119	79	112	61	129	66	122	82	121	72	135	91	145	82	133	73	113	56	113	86	
Nb départs	16	12	19	8	14	9	20	9	17	10	22	11	26	11	41	27	26	21	26	22	13	20	
% sortis/ total des résidents*	19.8%	11.6%	20.5%	13.1%	19.3%	10.5%	22.5%	11.3%	20.8%	13.5%	21.3%	12.1%	22.6%	14.5%	27.0%	15.5%	22.7%	13.4%	20.0%	11.1%	17.6%	14.8%	
DMS**/années	2.3	4.2	3.3	3.7	2.9	2.8	3.7	3.5	2.8	2.9	3.1	2.5	3.3	4.1	2.2	2.2	3.4	2.7	3.2	2.8	3.2	3.7	
NE																							
Nb décès	317	223	340	188	358	238	345	212	385	219	384	181	388	216	370	204	433	220	365	224	388	247	
Nb départs	123	70	101	72	117	79	101	82	118	68	84	78	84	78	85	50	89	75	82	78	97	62	
% sortis/ total des résidents*	20.6%	13.7%	20.0%	11.6%	21.4%	14.2%	19.9%	13.2%	22.8%	12.8%	21.2%	11.4%	21.2%	13.0%	20.1%	11.2%	23.4%	13.1%	19.8%	13.4%	22.1%	14.0%	
DMS**/années	3.9	3.0	3.6	2.6	3.0	2.8	3.1	3.0	3.3	2.8	3.1	2.6	3.0	2.7	3.2	3.0	3.0	2.5	2.9	2.8	2.9	3.1	
VD																							
Nb décès	1051	522	973	611	880	688	1034	627	1033	646	1065	602	955	692	978	642	1167	669	1114	643	1034	630	
Nb départs	212	157	194	181	227	161	261	137	234	140	225	153	211	170	235	144	206	159	240	147	249	188	
% sortis/ total des résidents*	23.7%	12.5%	21.2%	14.4%	19.8%	15.1%	23.1%	13.6%	22.6%	13.9%	22.6%	13.0%	19.9%	14.6%	20.1%	12.9%	22.7%	13.5%	22.1%	12.8%	20.6%	13.0%	
DMS**/années	2.9	2.9	2.8	3.1	2.9	3.0	3.0	2.5	2.8	2.8	2.8	2.7	2.9	2.7	2.8	2.6	2.8	2.7	2.9	2.7	2.8	2.6	



(Source : EROS)